



Engagé dès 2011 dans l'économie sociale et solidaire, le Conseil général a remis, fin 2013, les premiers prix de l'innovation sociale. Ils récompensent financièrement des initiatives essonniennes particulièrement convaincantes. Les trois heureux lauréats nous les présentent...

Nathalie Lemoine

Fondatrice de l'association Moino 91

1^{er} PRIX DE L'INNOVATION SOCIALE

"Promouvoir la solidarité en évitant le gâchis"

Qu'est-ce que Moino 91 ?

Nathalie Lemoine : Il s'agit d'une association que j'ai créée en janvier 2013. Elle poursuit un double objectif : recycler le pain invendu pour le transformer en alimentation animale et resocialiser des personnes en difficulté via l'emploi. Une manière d'éviter le gâchis et de promouvoir une solidarité par l'insertion professionnelle au niveau local !

Comment vous est venue cette idée et pourquoi ce nom Moino 91 ?

Cela fait plus de dix ans que je nourris ce projet après avoir vu un reportage sur une démarche du même type menée dans la région nantaise. À 45 ans, après avoir travaillé dans l'informatique et les assurances, j'ai eu envie de

changer de vie professionnelle. Quant au nom de baptême, il est directement lié à mon pseudo : "Moino" !

Vous en êtes où aujourd'hui ?

Je suis en contact direct avec d'éventuels fournisseurs de pain invendu, boulangeries industrielles, grande distribution, minotier (NDLR : fabricant de farine). Parallèlement, j'ai monté un réseau d'agriculteurs susceptibles d'être intéressés par les moutures. Je me suis ensuite rapprochée de divers partenaires institutionnels proches de mon domicile de Brétigny-sur-Orge, comme le Conseil général, la Communauté d'agglomération du Val d'Orge, la mission locale et l'épicerie sociale. Enfin, j'ai suivi une formation de six mois à la gestion d'entreprise.

Quels sont vos objectifs ?

J'espère démarrer l'activité dès cet été. Je suis en contact avec un propriétaire pour obtenir un local à Brétigny. Je projette d'employer 30 personnes d'ici trois ans et 12 dès la première année.

Pour cette initiative, le Conseil général vous a décerné le 1^{er} Prix de l'innovation sociale d'une valeur de 15 000 euros. Comment allez-vous utiliser cette somme ?

Ce prix était une excellente surprise et la confirmation que mon idée est bonne ! Ce soutien financier constitue un vrai coup de pouce de départ, m'assurant de la trésorerie pour démarrer et me permettant de m'équiper en outils informatiques.

Baptiste Rabourdin

Fondateur du site via-sapiens.com

2^e PRIX DE L'INNOVATION SOCIALE

Nous aider à voyager responsable, tel est l'objectif de Baptiste Rabourdin, jeune entrepreneur de 31 ans qui lancera en juin prochain une société coopérative et participative (Scop), via-sapiens.com, portail d'offres touristiques durables. "Gîtes, voyages et séjours éco-responsables, le site permettra au voyageur de comparer" détaille cet ingénieur qui a reçu, fin 2013, le 2^e prix de l'innovation sociale décerné par le Conseil général. Tenté par l'économie solidaire dès la fin de ses études, ce jeune altruiste n'en est pas à son coup d'essai. "En 2007, j'ai créé avec un camarade d'école eco-sapiens.com, guide d'achat éthique qui fonctionne bien et référence aujourd'hui 60 000 produits : agriculture bio, éco-construction, made in France...", explique-t-il. Via-sapiens.com est donc une nouvelle corde à l'arc de ce résident de Saintry-sur-Seine qui sait déjà comment il va utiliser les 5 000 euros associés au prix de l'innovation sociale : "Cela va nous permettre de régler différents frais liés au lancement et, surtout, cette récompense est un vrai plus en termes de communication pour nous faire connaître."



[Dernière minute] Le Conseil général lance, dès maintenant, son appel à manifestation d'intérêt pour le prix de l'innovation sociale 2014. À vos idées pour entreprendre autrement : **01 60 91 32 60**



Claire Cauchetier

Fondatrice du site troctagarde.com

3^e PRIX DE L'INNOVATION SOCIALE

Comment régler le casse-tête de la garde d'enfants ? Pour répondre à cette question, Claire Cauchetier, mère active de deux petites filles, a lancé le site troctagarde.com en janvier 2013. "Confrontée à des difficultés, je demandais de l'aide à des amis, parents ou voisins, mais j'avais toujours l'impression que je ne pourrai pas rendre la pareille, se souvient-elle. J'ai donc eu l'idée de lancer ce site d'échange, basé sur un simple système de points." Soit 1 heure de garde = 1 point. En fonction du nombre de points collectés et moyennant une cotisation annuelle de 12 euros, les 2 700 membres ont la possibilité de faire garder leurs bambins. "Sur le site, les personnes intéressées postent leurs disponibilités et leurs demandes. Ces informations sont ensuite envoyées aux membres ayant le même code postal ou des enfants inscrits dans la même école", détaille la lauréate du 3^e prix de l'innovation sociale qui a reçu un chèque de 5 000 euros. Grâce à cette somme, Claire Cauchetier entend bien poursuivre l'aventure : "Je souhaiterais développer notre communication en lançant des opérations de distribution de tracts."